Envoyé en préfecture le 07/03/2024
Reçu en préfecture le 07/03/2024
Publié le
ID : 060-216004085-20240305-DEL20240503002-DE

Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais
Canton de Chaumont en Vexin
Commune de
MONTAGNY EN VEXIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2024-05-03-002

SEANCE du 5 mars 2024

DATE DE CONVOCATION

21/02/2024
DATE D'AFFICHAGE

21/02/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 12

Objet : Affectation du résultat 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
le
- 7 MAR. 2024

et publication ou notification
du

- 7 MAR. 2024

Le Maire,

Loïc TAILLEBREST

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 mars à 20 heures 30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Montagny en Vexin, sous la présidence de Monsieur Loïc TAILLEBREST, Maire

Étaient présents: TAILLEBREST Loïc, CATTET Jean-Luc, GUERINEAU Christophe, EPAGNEUL Gaëtan, DEVILLER Franck, VERLEY Clémence, GESSAT Cécile, BEAUSSART Gérard
Absents excusés : Aurélie PASCOT pouvoir à Jean-Luc CATTET, DOULUT Didier, Sophie GESLAND pouvoir à Gaëtan EPAGNEUL, MICHEL Marie-Christine pouvoir à Gérard BEAUSSART, Eric DEVOUASSOUD pouvoir à Christophe GUERINEAU
Secrétaire de séance : Jean-Luc CATTET

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
Résultat de fonctionnement		
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		106 939.32 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		596 983.10 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) (SI C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		703 922.42 €
D Solde d'exécution d'investissement		98 047.57 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)		-78 401.78 €
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	703 922.42 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F		0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		703 922.42 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Un vote a lieu.
Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 12
La délibération est adoptée.

Le secrétaire de séance
Jean-Luc CATTET

Le Maire
Loïc TAILLEBREST
Le 6 mars 2024

S²LO

Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique

ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : MONTAGNY EN VEXIN
Utilisateur : TAILLEBREST LOIC

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEL20240503002**
Objet :	**AFFECTATION DU RESULTAT**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-03-05 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.1 - Decisions budgetaires
Identifiant unique :	060-216004085-20240305-DEL20240503002-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	853 o
Nom métier : 060-216004085-20240305-DEL20240503002-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	632.8 Ko
Nom original : DEL20240503002.pdf		
Nom métier : 99_DE-060-216004085-20240305-DEL20240503002-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	7 mars 2024 à 10h10min42s	Dépôt initial
En attente de transmission	7 mars 2024 à 10h10min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	7 mars 2024 à 10h11min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	7 mars 2024 à 10h11min14s	Reçu par le MI le 2024-03-07